

Marie Moret à Roger et Laporte, 23 juin 1893

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bernardot, François \(1846-1903\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Société libérale pour l'étude des sciences et œuvres sociales](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-53

Collation4 p. (358r, 359v, 360r, 361r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Roger et Laporte, 23 juin 1893, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11774>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet

EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 juin 1893](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé

Sur la composition du prochain numéro du journal *Le Devoir* : envoi de matières ; respect des consignes télégraphiées pour le tirage des épreuves ; envoi des épreuves corrigées ; attente de la réponse de la Société libérale de Gand pour lancer le tirage de la brochure de Bernardot ; pour être plus en règle envers La Poste, demande l'ajout d'étiquettes à coller sur les enveloppes d'expédition du *Devoir*, le prix de mille ou quatre mille étiquettes et celui d'autant d'enveloppes.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)
- [Société libérale pour l'étude des sciences et œuvres sociales](#)

Œuvres citées

- Bernardot (François), *Le Familistère de Guise, association du capital et du travail, et son fondateur Jean-Baptiste-André Godin : étude faite au nom de la Société du Familistère de Guise, Dequenne et Cie*, 2e éd., Guise, Imprimerie Édouard Baré, typographie et lithographie, 1893.
- [L'Aurore, Paris, 1886-1895.](#)
- [La Revue socialiste, Paris, 1885-1914.](#)

Lieux cités [Gand \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bernardot, François (1846-1903)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Coopération
- Familistère
- Fourierisme

- Ingénieur
- Pacifisme

BiographieIngénieur des Arts et Métiers, coopérateur et fourieriste français né en 1846 à Nantes (Loire-Atlantique) et décédé en 1903 à Nantes. Il est le filleul du médecin fourieriste Ange Guépin (1805-1873). Diplômé de l'École des Arts et Métiers d'Angers en 1865, il travaille de 1867 à 1874 à la construction du canal du Suez. Il se marie à Nantes le 21 août 1876 avec [Angéline Morisseau](#), fille mineure d'un mécanicien à Nantes, née en 1858. Toujours en 1876, il entre au service de la manufacture Bourgeois et Cie à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), qui produit du sang desséché, du superphosphate d'os et des engrâis. Il est recruté en décembre 1882 par Jean-Baptiste André Godin pour la surveillance des brevets et des approvisionnements de l'usine du Familière. Il devient membre associé et conseiller de gérance de l'Association coopérative du capital et du travail jusqu'en 1897, et président de la Société de paix du Familière. François et [Angéline Bernardot](#) ont quatre enfants : Georges, Madeleine et deux fils nés au Familière, Paul (1883-1896) et René (1885-1901). François Bernardot quitte le Familière en 1897 pour s'occuper d'une entreprise de tonnellerie mécanique à Nantes. En décembre 1882, Bernardot déclare à Godin : « En religion, je n'en reconnaiss pas d'autre que celle de l'étude de la science [...] »

NomRoger et Laporte

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéImprimerie

BiographieImprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

NomSociété libérale pour l'étude des sciences et œuvres sociales

GenreNon pertinent

Pays d'origineBelgique

Activité

- Éducation
- Sciences

BiographieSociété savante à Gand (Belgique) à la fin du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 21/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Familistère
25 juin 1893

Messieurs Roger-Laporte,

Me ai l'honneur de vous
retourner, par ce courrier, les
épreuves fin conférence Ber-
mardot et deux pages Question
Paix.

Je vous ai envoyé hier un
télégramme disant : " Si
feuille 2^e pas lue, attendez
retour des épreuves fin confé-
rence. car deux pages manus-
crits se placent devant entre
sans feuille deuxième."
causait ce télégramme
parti, j'ai vu que la feuille
ne m'était pas lue, puisque
nous m'en avions déjà parlé

les deux dernières pages en
même temps que les seize
pages de la feuille 3^e, et
j'ai vu là une preuve de
plus de nos bons soins.

Merci donc

Les épreuves que je vous
retourne vous montreront
que le texte correspondant aux
pages manuscrites 3^e, 3^e
(pages que je vous retourne ci-
journé pour plus de clarté)
étant trouvé par erreur,
jeté avant les pages manus-
crits 3^e, il doit revenir main-
tenant à sa place
c'est à dire au-dessus des
deux dernières lignes de la
page imprimée n° 41^e. Nous
avons ce texte tout compressé,
sur marbre.

Je vous confirme ma

Lettre du 19 courant. M.
Bernard St attend la
réponse de la Société
libérale de Gand; dès
qu'il l'aura, il nous
écrira. Il n'y a pas de
temps perdu jusqu'ici
puisque l'établissement
de la brochette ne doit
se faire qu'après le
tirage du "Désordre".

Il compte sur nos bon
sains habitudes pour
recevoir la suite des
épreuves du numérat
sans peine.

Autre question.

Je vous prierais de me
fournir des renseignements
sur le point suivant:

Jusqu'ici je me suis contenté
d'expédier mon journal Le
Désordre sans enveloppe le
courant entièrement,
enveloppe sur l'enveloppe, en
main à la main l'adresse
du destinataire. Le bureau
de poste de Guise ne m'a
jamais fait la moindre
observation.

Au contraire, celui de
Nîmes m'en a fait. J'ai
examiné ce qu'il y a de plus près la
question et vu que je serais
mieux en règle envers la
Poste en adhérant sur
l'enveloppe du Désordre une
étiquette imprimée mention-
nant quel objet l'enveloppe
contient. Je vous enverrai donc
à ce sujet ci-joint deux
modèles d'enveloppe.

Combien mais me demandez-vous pour me libérer les 350 exemplaires du Dévoir tout placés dans leur enveloppe

l'une de la "Kerrel socialiste", l'autre de "L'Aurore".

Toutes deux portent une étiquette analogue à celle dont je parle. Je trouverais suffisant que l'étiquette du Dévoir fût conçue comme l'indique l'échantillon joint également à cette lettre.

Je sais bien que cela va augmenter encore les frais d'un journal qui ne me rapporte que des caux de dépenses mais il me paraît y avoir quelque chose à faire en ce sens.

D'un autre côté je touche à la fin de ma provision de

papier pour enveloppe. Ces enveloppes sont de la même dimension que celles de L'Aurore, dont une moitié est ci-jointe.

Je viens donc vous demander trois choses :

1^o Quel serait le prix de mille étiquettes comme celle rédigée ci-joint pour le Dévoir et quel serait le prix pour quatre mille ?

2^o Quel serait aussi le prix de mille enveloppes toutes décapées, papier de 750 g de l'enveloppe de L'Aurore ou de celui de la Kerrel socialiste, tous deux me paraissant suffisamment résistants pour le service autre-mur. Je donnerais la préférence au moins cher, à résistance égale. Et aussi quel serait le prix pour quatre mille ?

Combien m'as-tu demandé
pour me livrer les 350
exemplaires du Dernier tout
placés sous leur enveloppe
de façon qu'ici en n'aill
qu'à y ajouter l'étiquette
sur laquelle on aurait à
l'avenir écrit les adresses?

Quant aux étiquettes
comment se feront-elles?
Sont-elles toutes blanches
ou en feuilles? Sont-elles
ou non gommées au dos?

Comme je n'ai aucune
expérience en la matière,
je vous serai obligé de
me conseiller.

Veuillez agréer
Mesdemoiselles, avec mes
remerciements anticipés

pour votre réponse
L'assurance de toute
Ma considération

Marie Bodin